



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **23-09**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 25 mars 2009

Le vingt cinq mars deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 12 mars 2009

Nombre de délégués en exercice : 18 **Présents** : 14 **Votants** : 14

Présents : Mmes BROUZET, CARRIER, DIDIER, GONNET, MASTROMAURO, TESSAIRE, MM BAFFERT, BOULARD, CARBONARI, GAUTHIER, GILABERT, MOLINARO, REPELLIN, ROUX,

Absents excusés : Mmes SAUNIER-PLUMAZ, FRIER, MM COIGNÉ, JULLIEN,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ETABLISSEMENTS SPORTIFS-

Agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins : Avenant au marché de service « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé »

Rapporteur : Guy JULLIEN

Le Vice-président expose :

Le Vice-Président expose

Vu la décision n° 10-07 du 3 août 2007 d'attribuer le marchés de service concernant une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux d'agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins

Vu le PV de la CAO du 25 mars 2009

Vu le rapport du Vice-président,

Monsieur le Vice-président informe le comité syndical que dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de passer un avenant au marché de service pour:

✓ la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé , conclu avec ALPES CONTROLES :

- Plus-value de 1 040.00 € HT pour la prolongation de la mission d'une durée de 4.5 mois, due à l'allongement de la durée des travaux.

Le comité syndical après débat

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces de l'avenant n°1 au marché de service concernant la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux d'agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins, avec le bureau :

ALPES CONTROLES

Pour un montant total de 1 040.00 € HT soit 1 243.84 € TTC

Marché initial : 4 960.00 € HT, ce qui porte le montant du marché à 6 000.00 € HT, soit 7 176.00 € TTC (+ 21 %)

↳ DIT que les dépenses seront imputées au BP 2009 - chapitre 2031 fonction 411

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 mars 2009

Le Président,
Michel BAFFERT